

« Etre à l'écoute du patient, de son expérience, de ses émotions, de ses attentes »

Janvier 2021

LA FORMATION A UNE DUREE DE 2 JOURS CONSECUTIFS. ELLE PERMET AUX PARTICIPANTS DE RENFORCER LEURS CAPACITES D'ECOUTE, DANS LE BUT DE FACILITER LEURS RELATIONS AVEC LES PATIENTS ET DE FAVORISER L'ALLIANCE THERAPEUTIQUE.

Pré-requis - Public

Tout professionnel ou représentant associatif participant ou souhaitant participer à l'éducation thérapeutique du patient.

Objectifs

- Repérer ce qui gêne et ce qui favorise l'expression du patient
- S'entraîner à l'écoute active
- Comprendre le point de vue de son interlocuteur
- Reconnaître ses propres émotions afin de pouvoir accueillir celles du patient
- Expérimenter l'écoute au sein d'un groupe

Contenu

- L'écoute active, les entretiens semidirigés (aider le patient à s'exprimer, être à l'écoute des indices non verbaux, poser des questions ouvertes, respecter les silences, utiliser la reformulation à bon escient, faire la synthèse d'un entretien...)
- L'empathie, la prise en compte des différentes émotions (reconnaître, nommer, accueillir les émotions)
- La posture éducative, l'empowerment (adopter une attitude qui favorise l'implication du patient dans les échanges et dans les choix qui le concernent)

Démarche pédagogique

La formation s'appuie sur l'expérience des participants et sur les situations d'écoute auxquelles ils sont confrontés dans leur pratique de l'accompagnement ou de l'éducation thérapeutique. Les participants s'exercent, en binômes ou en petits groupes, à la pratique de l'écoute active et à la conduite d'entretien. L'utilisation de techniques artistiques simples leur permet aussi d'expérimenter d'autres formes d'écoute et d'expression, d'analyser leur ressenti et d'envisager leur utilisation avec des groupes de patients. Des apports théoriques sont réalisés, par les formateurs, sous forme d'interventions qui viennent étayer les réflexions des participants. Tous les thèmes abordés donnent lieu à la remise d'une bibliographie en rapport.

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction des participants (évaluation d'impact de niveau 1)
- Mise en situation pour évaluer l'acquisition de connaissances et compétences (évaluation d'impact de niveau 2).
- Plan d'action permettant d'évaluer la façon dont chaque participant prévoit de faire évoluer ses pratiques professionnelles (évaluation d'impact de niveau 3).

Tarif

Nous consulter: formation@afdet.net